

**PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON**

Le Président de l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon),

Vu le code de l'éducation et plus particulièrement les articles D. 719-1 et suivants ;

Vu le décret consolidé n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'ENS de Lyon ;

Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon ;

Vu la décision n° 19-001 en date du 19 avril 2019 relative à l'organisation des élections du conseil d'administration, du conseil scientifique et du conseil des études et de la vie étudiante de l'École normale supérieure de Lyon, et la décision n° 19-050 du 22 mai 2019 ;

Le comité électoral consultatif ayant été régulièrement consulté ;

PROCLAME :

L'élection a lieu au scrutin de liste à un tour à la proportionnelle avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste sans panachage.

Conformément aux opérations électorales du 11 juin 2019, sont élus au conseil d'administration :

Collège A « professeurs et personnels assimilés »

Pour la liste :

- « Débattre et agir pour l'ENS » soutenue par SNESup-FSU, la FERC Sup-CGT et SUD éducation et recherche composée de :

- 1- Eric DAYRE
- 2- Corinne BAYLE
- 3- Frédéric CHAPUT
- 4- Anne VERJUS

Nombre de voix obtenues : 10

- liste « Indépendante » est composée de :

- 1- Christine DETREZ
- 2- Olivier LAURENT
- 3- Florence RUGGIERO
- 4- Laurent LAVAUD

Nombre de voix obtenues : 55

Répartition des sièges entre les listes :

- 3 sièges pour la liste Indépendante
1 siège pour la liste Débattre et Agir pour l'ENS

SONT DECLARES ELUS :

LISTE	NOMS
Indépendante	1. Christine DETREZ 2. Olivier LAURENT 3. Florence RUGGIERO
Débattre et agir	4. Eric DAYRE

Taux de participation : 34,02 %

Collège B : « autres personnels d'enseignement et de recherche dont les personnels scientifiques des bibliothèques »

- liste « Débattre et agir pour l'ENS » soutenue par SNESup-FSU, la FERC Sup-CGT et SUD éducation et recherche composée de :

- 1- Claude DANTHONY
- 2- Elise DOMENACH
- 3- Igor MOULLIER
- 4- Cendrine MOSKALENKO

Nombre de voix obtenues : 59

- liste « Indépendante » composée de :

- 1- Hélène MARTINELLI
- 2- Sylvain JOUBAUD
- 3- Marie SEMON
- 4- Julien NEGRE

Nombre de voix obtenues : 73

Répartition des sièges entre les listes :

- 2 sièges pour la liste Indépendante
- 2 sièges pour la liste Débattre et agir pour l'ENS

SONT DECLARES ELUS :

LISTE	NOMS
Indépendante	1. Hélène MARTINELLI 2. Sylvain JOUBAUD 3. Claude DANTHONY
Débattre et agir pour l'ENS	4. Elise DOMENACH

Taux de participation : 37,43 %

Collège des personnels « ingénieurs, administratifs et techniques »

- liste « Débattre et agir pour l'ENS » soutenue par la FERC Sup-CGT, SUD éducation et recherche et FSU composée de :

- 1- Camille BORNE
- 2- Pierre-Yves JALLUD

NOMBRE DE VOIX OBTENUES : 139

SONT DECLARES ELUS :

Pour la liste « Débattre et agir pour l'ENS » :

- 1- Camille BORNE
- 2- Pierre-Yves JALLUD

Taux de participation : 26,58 %

Leur mandat prend effet à compter du 25 juin 2019.

Fait à Lyon, le 12 juin 2019,

Le Président de l'ENS de Lyon



Jean-François PINTON